



UNION des entreprises  
pour la PROTECTION  
des JARDINS et  
des ESPACES PUBLICS

Communiqué de presse

## L'UPJ tiendra deux conférences au Salon du végétal à Nantes le 22 juin 2017

Paris, le 20 juin 2017 - Chaque année, le **Salon du végétal** rassemble les professionnels des univers du végétal, du jardin et de la nature en ville. Pendant 3 jours, près de 500 exposants et 1500 professionnels se rencontrent et échangent des bonnes pratiques.

À l'occasion de cette édition se déroulant pour la première fois à Nantes, l'UPJ tiendra **deux conférences le 22 juin 2017** sur :

- la réglementation des produits phytos à destination des jardiniers amateurs (*de 9h à 9h30 au pôle distribution dans le hall 3*)
- la réglementation des produits phytos à destination des professionnels des espaces publics (*de 10h15 à 10h45 au pôle espaces verts dans le hall du grand palais*)

Nicolas Marquet, Directeur général de l'UPJ et Jeanne Delor, responsable des affaires technico-réglementaires, reviendront à cette occasion sur les dispositions en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et sur les actualités du début d'année en particulier les exemptions à l'interdiction d'utilisation des produits de synthèse adoptées dans le cadre de **la loi 2017-348 du 21 mars 2017** en cas de dangers sanitaires graves menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique.

L'UPJ rappellera également l'importance de former et d'informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques et sur la bonne compréhension de la réglementation.

Pour Nicolas Marquet, « dans ce nouveau contexte, il est plus que jamais nécessaire de faciliter la mise sur le marché des produits de biocontrôle d'autant plus qu'il n'existe pas encore à ce jour de solutions pour tous les problèmes rencontrés par les jardiniers ou les collectivités ».

À propos de l'UPJ :

**L'UPJ, Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics, est l'organisation professionnelle de référence en matière de jardins et d'espaces publics.** Créée en 1994, l'UPJ regroupe aujourd'hui 27 sociétés couvrant les domaines des produits de protection des plantes, des amendements organiques, des supports de culture (terreaux), des engrais, et des biocides. **La mission première de l'UPJ est de sensibiliser les jardiniers professionnels et amateurs à un jardin responsable.** Un jardinage responsable passe par l'utilisation de produits d'entretien et de soins de jardin, dûment autorisés, adaptés, à la bonne dose, au bon moment, et dans le respect de la santé des jardiniers et de l'environnement. **L'UPJ prône la coexistence intelligente entre les produits de synthèse, les produits naturels et les techniques complémentaires** dans la gestion des espaces

verts ou dans les pratiques de jardinage. **Cette fédération professionnelle est, de longue date, un partenaire engagé auprès des pouvoirs publics** et de l'ensemble des parties prenantes.

Plus d'informations sur [www.upj.fr](http://www.upj.fr)

**Contacts Presse A+ Conseils :**

**Christelle Alamichel**

01 44 18 65 56 – 06 31 09 03 83

[calamichel@gmail.com](mailto:calamichel@gmail.com)

**Claire-Anne Brulé**

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

[claireanne.aplusconseils@gmail.com](mailto:claireanne.aplusconseils@gmail.com)